

Assemblée générale UNSS de rentrée

6 septembre 2016



Un contexte national et international pour développer la pratique sportive



- Année de l'Olympisme de l'école à l'université s'inscrit dans la continuité de l'Année du Sport organisée l'an dernier à l'occasion de l'accueil des grands évènements sportifs en France
- Promotion des valeurs du sport et de l'Olympisme en particulier cette année en positionnant le sport scolaire comme acteur et soutien de la candidature française à l'organisation des Jeux Olympiques en 2024
- Forte dimension partenariale avec le CNOSF et Paris2024.
 Partenariats à décliner dans les territoires avec les CROS, CDOS et mouvement sportif.





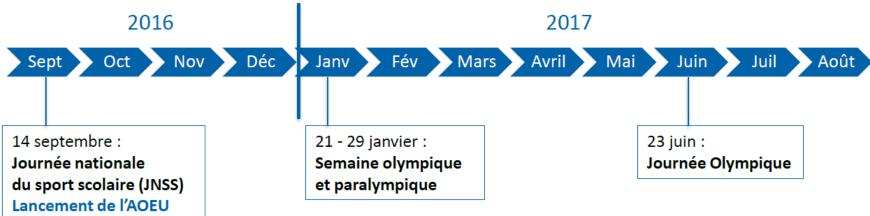


Les temps forts de l'Année de l'Olympisme

L'année sera marquée notamment par l'organisation en France

- du Championnat du monde de Hand-Ball
- des ISF de Badminton à Clermont et d'Athlétisme à Nancy







Une pratique physique et sportive liée à une ambition éducative, culturelle ou citoyenne

Objectifs éducatifs, culturels et citoyens

- L' Année de l'Olympisme de l'école à l'université doit permettre la construction d'actions partenariales, visant à développer le pratique sportive dès le plus jeune âge à l'école.
- Reconduction ou création d'actions jalonnant toute l'année scolaire 2016/2017 s'appuyant sur les valeurs sportives et olympiques, avec l'ensemble des acteurs des territoires (mouvement sportif, collectivités, associations, fédérations de parents ...)
- AXE 1 : Valoriser la pratique du sport, notamment à l'école (EPS et sport scolaire).
- AXE 2 : Valoriser le sport comme outil pédagogique (approches croisées)
- * AXE 3 : Mobiliser le sport pour renforcer les liens :
 - * liens entre parents et milieu éducatif,
 - * corriger les inégalités d'accès à la pratique sportives,
 - * Education prioritaire, et mixité.





Projets locaux: inscription et labellisation

Inscription et procédure de labellisation, à partir du 14 septembre

www.education. gouv.fr/anneeolympisme

- Le principe de labellisation et d'appel à projet reste le même que l'an dernier lors de l'*Année du sport*
- Des inscriptions à deux niveaux :
 - Une labellisation simple du projet d'AS :

inscription et valorisation dans le programme AOEU, Kit de communication mis à disposition,

Une participation à « l'Appel à projet AOEU » :

Accompagnement, notamment financiers.

Module d'inscription su www.education.gouv.fr/annee-olympisme

NOUVEAU: Les actions labellisées pourront candidater aux *Challenges Paris 2024* portées par le comité de candidature (Calendrier des inscriptions à venir)

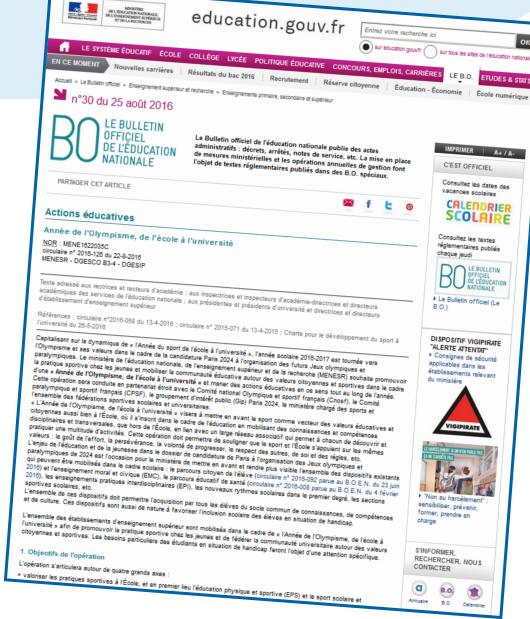




La circulaire Année de l'OLympisme

- La circulaire N° 2016-128
 du 23 aout 2016
 (Présentation et procédures)
 http://www.education.gouv.fr/pid285/
 bulletin officiel.html?cid bo=105548
- Pilotage et organisation en région par les comités de pilotage académique
- le 14 septembre lors de la #JNSS2016





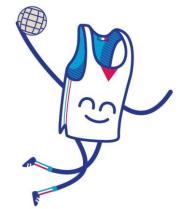


Une communication pour les projets locaux et labellisés *Année de l'Olympisme*



- Cette labélisation permettra la valorisation de toutes les actions sur tous les territoires et tout au long de l'année scolaire, auprès de cibles multiples (enseignants, élèves et étudiants, parents, ...)
- Sur deux sites Web :

Institutionnel et évènementiel www.education.gouv.fr/annee-olympisme



Ressources pédagogiques https://www.reseau-canope.fr/la-grande-ecole-du-sport.html

Sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter

Hashtag officiel #AnneeOlympisme



Diffusion d'un kit de communication pour les projets locaux









Dans to cadre de l'opération Sontez-vous sport, organisée par : SONTEZ-POUS SPORT education.gouv.fr enseignementsup-recherche.gouv.fr jeunes.gouv.fr

Contact presse : 01 55 55 30 10 spresse@education.gouv.fr







